

FEUILLE DE ROUTE D'UNE JOURNÉE D'INTERCLUBS

Annexe 3

Adoption : 16/05/2025
Entrée en vigueur : 01/07/2025
Validité : permanente
Nombre de pages : 1

Après publication des calendriers des rencontres : vérifier que la salle utilisée est bien entrée sur badnet. Si ce n'est pas le cas, la créer et en informer la CRI	
20 jours avant : à envoyer aux capitaines, au JA et à la CRI (interclubs@lbfcbad.fr) (Retards soumis aux pénalités de l'annexe 2)	
Adresse du (des) gymnase(s)	
Plan du (des) gymnase(s)	
Horaires	
Hôtels éventuels à proximité	
Volants homologués retenus	
Le jour même :	
Ouverture du gymnase <u>1h minimum</u> avant le début des rencontres	
Accueil du Juge-Arbitre et des arbitres (PN)	
Accueil des équipes	
Table de marque : Gestion des rencontres en direct via le compte du club receveur	
Trousse de secours	
Restauration	
Volants agréés à disposition	
Durant la rencontre :	
Affichage des résultats des rencontres	
Saisie des résultats en direct sur badnet	
A la fin des rencontres :	
Signaler à la CRI (interclubs@lbfcbad.fr) si vous avez rencontré des perturbations	